



## **Procès -Verbal Assemblée générale annuelle 2017**

**Date :** Mardi, le 28 mars 2017

**Heure:** 18 h 30

**Lieu :** 546, avenue De Quen  
Salle du Conseil de la Ville de Sept-Îles

### **Présences :**

**Mesdames :** Alexandra Elsliger  
Manon Fournier  
Julie Salesse

**Messieurs :** Charles Desrosiers  
Pierre Maltais  
Claude Devost  
Michel Bellavance  
Alain Reid  
Yves Perron  
Marc Fafard

### **Aussi présentes à titre d'invités :**

Mesdames Virginie Provost, agente de développement de projets, Andrée-Anne Rouleau, agente de sensibilisation, Nathalie Lavoie, adjointe administrative et Laurianne Tardif, stagiaire aux communications

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Heure : 18h30

Ouverture et mot de bienvenue par : Monsieur Claude Devost, vice-président informe l'assemblée de l'absence de Mme Stéphanie Prévost, directrice générale, et qu'elle est vraiment désolée de ne pouvoir y assister.

### **2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

#### **Résolution : AGA 2017-03-28-01 :**

Il est proposé par M. Charles Desrosiers appuyé par M. Michel Bellavance, que M. Claude Devost **agisse à titre de président de l'assemblée** et que Mme Virginie Provost **agisse à titre de secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2017 de la CPESI.**  
**Accepté à l'unanimité**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution : AGA 2017-03-28-02 :**

Il est proposé par Mme Manon Fournier, appuyée par M. Yves Perron, **d'adopter le projet d'ordre du jour tel que reçu par la poste. Accepté à l'unanimité**

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2016**

**Résolution : AGA 2017-03-28-03 :**

**Considérant que l'ensemble des membres actifs ont reçu le procès-verbal de l'AGA 2015 s'étant tenu le 30 mars 2016 lors de l'avis de convocations du 28 février 2017, 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle et que ces derniers en ont fait la lecture, il est proposé par M. Michel Bellavance, appuyé par M. Pierre Maltais que la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2016 soit dispensée et qu'il soit accepté tel quel. Accepté à l'unanimité**

### **5. Présentation des états financiers 2016**

Dépôt des états financiers 2016

M. Sylvain Desrochers de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. fait la lecture des rapports des états financiers.

**Résolution : AGA 2017-03-28-04 :**

Il est proposé par M. Marc Fafard, appuyé par M. Pierre Maltais **que le dépôt du rapport financier de la CPESI pour 2016 soit accepté tel que présenté. Accepté à l'unanimité**

### **6. Présentation du rapport d'activités 2016**

En remplacement de la directrice générale, Mme Virginie Provost présente le rapport d'activités de l'année 2016.

**Résolution : AGA 2017-03-28-05 :**

Il est proposé par Mme Alexandra Elsliger, appuyée par M. Charles Desrosiers, **d'accepter le dépôt du rapport d'activités pour l'année 2016. Accepté à l'unanimité**

### **7. Présentation du plan d'action 2017**

Dépôt du plan d'action 2017

Mme Virginie Provost présente le plan d'action 2017.

**Résolution : AGA 2017-03-28-06 :**

Il est proposé par M. Pierre Maltais, appuyé par M. Alain Reid, **d'accepter le dépôt du plan d'action 2017. Accepté à l'unanimité**

## **8. Présentation des prévisions budgétaires 2017**

### Dépôt des prévisions budgétaires 2017

Mme Virginie Provost présente les prévisions budgétaires 2017.

### **Résolution : AGA 2017-03-28-07 :**

Il est proposé par Mme Alexandra Elsliger, appuyé par M. Marc Fafard, **d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2017. Accepté à l'unanimité**

## **9. Nomination d'un expert-comptable**

Lors de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2016, il a été résolu de conserver la firme comptable Deloitte s.e.n.c.r.l. jusqu'en 2019 inclusivement ; (Résolution AGA-2016-03-30-10).

## **10. Élections des administrateurs**

### **10.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection**

#### **Résolution : AGA 2017-03-28-08**

Il est proposé par M. Michel Bellavance, appuyé par Mme Manon Fournier, **que M. Charles Desrosiers agisse à titre de président et que Mme Virginie Provost agisse à titre de secrétaire pour l'élection du Conseil d'administration de la CPESI. Accepté à l'unanimité.**

### **10.2 Ouverture des mises en nomination**

#### **Résolution : AGA 2017-03-28-09**

M. Claude Devost appuyé de Mme Manon Fournier, propose **l'ouverture des mises en nomination. Accepté à l'unanimité**

Le président confirme que 3 postes sont disponibles et présente le dossier de la candidature reçue, soit celle de M. Marc Fafard.

Le président d'élection interpelle le candidat pour savoir s'il est toujours intéressé à occuper un poste au sein de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles et celui-ci accepte le poste.

Le président félicite le nouvel élu. Deux postes étant toujours vacants, conformément aux règlements généraux, le président d'élection informe que les personnes présentes à l'AGA ayant le droit de vote, peuvent nommer des candidats présents à l'assemblée à condition que cette nomination soit secondée par quatre membres présents et en règle. Le candidat nommé doit répondre aux critères d'éligibilité.

*Nom des proposeurs*

*Nom du candidat proposé*

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Claude Devost      | Yves Perron    |
| Michel Bellavance  |                |
| Alexandra Elsliger |                |
| Pierre Maltais     |                |
|                    |                |
| Yves Perron        | Manon Fournier |
| Pierre Maltais     |                |
| Claude Devost      |                |
| Alexandra Elsliger |                |

### **10.3 Fermeture des mises en nominations**

#### **Résolution : AGA 2017-03-28-11**

M. Claude Devost appuyé par Mme Alexandra Elsliger, propose **la fermeture des mises en nomination. Accepté à l'unanimité**

Le président d'élection interpelle chaque membre mis en nomination :

*Nom des candidats proposés*

*Inscrire ici accepté ou refusé*

|                |        |
|----------------|--------|
| Yves Perron    | Refusé |
| Manon Fournier | Refusé |

Le président d'élection indique qu'il reste 2 postes à combler. Le conseil d'administration devra idéalement, dans les 8 semaines suivant l'AGA, nommer, par résolution, une personne qualifiée.

La directrice générale écrira au nouveau membre pour sa procédure d'intégration et la date du prochain CA est le 12 avril 18h30 au bureau de la CPESI.

### **11.Période de questions**

- Les frais de comptabilité sont de 11 000 \$ pour l'année financière 2016. Est-ce seulement pour la comptabilité interne ou est-ce que la firme comptable est incluse?

Rép. : Ce montant représente les frais annuel de la comptabilité interne en 2016.

Commentaires :

- Affichage des administrateurs en fin de poste :  
La photo des administrateurs devrait être prise en début d'année et non à la fin du mandat.

➤ Membership :

Le nombre de membres de la CPESI est faible. Il faudrait faire une campagne de membership.

Un tel projet sera discuté dans la prochaine planification stratégique quinquennal 2018-2022. Le conseil d'administration devra réfléchir à la méthodologie pour réaliser une campagne de ce genre et est conscient de l'effort à faire.

### **13.Levée de l'assemblée**

**Résolution : AGA 2016-03-28-12 :**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Alexandra Elsliger appuyée de M. Michel Bellavance propose la levée de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles à 19h33 . Accepté à l'unanimité